

<https://musique.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article4>



Droit à l'image, captation de la voix

- Chorales, ateliers -



Date de mise en ligne : jeudi 1er novembre 2018

Copyright © - Tous droits réservés



Les travaux réalisés en **classe**, en **atelier** ou en **chorale** nous conduisent souvent à la captation de la voix ou de l'image de nos élèves : production de CD, enregistrement de spectacles, photos ou vidéo de concerts...

> Il faut savoir que le droit à l'image (et à la voix) est aujourd'hui à l'origine de plus en plus de recours en justice.

> Pour éviter de vous placer dans une situation délicate, il est important de faire signer à l'ensemble des parents des élèves mineurs concernés, un [document](#) disponible sur Eduscol

> C'est la seule autorisation parentale (validée par le service juridique du rectorat de Lyon), recevable devant un tribunal.

De larges information sur : <http://dane.ac-besancon.fr/juridique/>

Télécharger le format .doc

<https://musique.enseigne.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/docx-a6e7c.svg>

Télécharger le format .odt

<https://musique.enseigne.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>